



Ministère de la famille



**RAPPORT SUR L'ETUDE DE FAISABILITE CASH
TRANSFERT DANS LES ZONES URBAINES :
REGION DE KAOLACK**

Par : Rokhayatou TALLA BA

Cellule de Suivi Opérationnel des Programmes de Lutte Contre la Pauvreté (CSO-PLCP)

Ministère de la Famille, des Organisations Féminines et de la Protection de l'Enfance

Kaolack Février 2012

I - Contexte de l'étude

La production de la campagne agricole 2011/2012 a connu de fortes baisses par endroits à cause de l'installation tardive de l'hivernage, de pauses pluviométriques, de l'arrêt précoce des pluies et de la mise en place tardive des intrants, notamment l'urée. En effet, la production de céréales accuse une baisse de 31% et celle de l'arachide de 56% par rapport à la campagne précédente et respectivement de 15% et 24% par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

Au courant du mois de janvier 2012, le niveau d'approvisionnement des marchés en céréales sèches locales, riz importé et arachide est satisfaisant mais les prix des productions locales sont élevés par rapport à 2011 à la même période.

L'enquête SMART de novembre-décembre 2011, conduite dans les régions de Diourbel, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint Louis, Tambacounda et Thiès, montre une prévalence moyenne de la malnutrition aiguë globale (MAG) chez les enfants entre 6 et 59 mois. Elle se situe en dessous du seuil d'alerte de 15% fixé par l'OMS. Mais au regard de l'examen de l'intervalle de confiance de cette prévalence, la situation est préoccupante pour la plupart des régions du Sénégal.

II - Justification

Les résultats définitifs de la campagne agricole 2011-2012 viennent d'être publiés et confirment l'importance de la baisse de la production agricole qui affecte presque tout le pays. Beaucoup de ménages vont devenir rapidement des acheteurs nets de céréales et vont devoir commencer une soudure précoce dès les mois de janvier ou février 2012 au regard de la faiblesse de l'autonomie (1 à 3 mois) pour couvrir leurs besoins céréaliers par leur propre production.

Fort de ces résultats, le Programme Alimentaire Mondial (PAM-Sénégal) en collaboration avec la Cellule de Suivi Opérationnel de Programmes et projets de Lutte contre la Pauvreté (CSO/PLCP) du ministère de la famille lance une étude faisabilité d'un programme de cash transfert dans les localités suivantes : Kédougou, Tambacounda, Diourbel, Kolda, Kaolack et Matam

III- Méthodologie

Nous avons a :

- élaboré et de validé les différents guides d'entretien pour les acteurs locaux, institutions de micro finance, délégués de quartiers et détaillants.
- recensé les structures administratives locales (service déconcentrés, décentralisés de l'état...) et organisations ou acteurs locaux (ONGs, Associations, Institutions financières...) les plus importantes de la ville avec l'appui de l'adjoint au gouverneur chargé du développement, du chef de bureau PAM Kaolack et du chef de Service Régional du Développement Communautaire (SRDC) ;
- Pris des rendez vous avec les responsables de ces structures;
- tenu des entretiens avec ses responsables;
- rencontré deux délégués de quartier pour recueillir l'avis de la population.
- rencontré deux détaillants des quartiers visités pour recueillir leur avis et voir s'ils seraient favorables à participer à un projet de transfert monétaire ;

Composition et durée de la mission

Axes	Villes	Prénoms et Noms	Téléphone	Dates
Axe 1	Kédougou	Cheikh Dioum	776551583	Du 08/02/2012 au 12/02/2012
Axe 2	Tambacounda	Elisabeth Diouf	775213042	Du 08/02/2012 au 12/02/2012
Axe 3	Diourbel	Rose Nadine	773879154	Du 08/02/2012 au 11/02/2012
Axe 4	Kolda	Maimouna Cisse/Aramata Doubouya	775422878	Du 08/02/2012 au 11/02/2012
Axe 5	Kaolack	Rockayatou Talla Ba	775425008	Du 08/02/2012 au 12/02/2012
Axe 6	Matam	Joseph Sadio	776503301	Du 08/02/2012 au 12/02/2012

Liste des structures rencontrées à Kaolack

Le mercredi 08 Février 2012

Horaires	Organisation	Responsable	Contact
Matinée			
Arrivé à 12H, Prise de contact avec le coordonnateur régional PAM et personnel			
Après-midi			

15H00	Gouvernance	M. Cabou, AD	77 529 06 08
17H00	Chambre de commerce	M. Thiam	77 569 76 69
18H00	Service régional dev com	M. Babacar Diouf	33 941 23 11

Le jeudi 09 Février 2012

Horaires	Organisations	Responsables	contact
Matinée			
09H00	Serv. régional du commerce	M. Samb	77 641 15 77
10H00	Service régional action sociale	M. Fall	77 641 61 43
11H00	CAURIE	M. Gassama	77 529 34 12
12H00	Commissariat à la sécurité alimentaire	M. Dièye	77 557 48 77
Après midi			
13H00	Conseil régional	Pdt Touré	77 509 61 63
15H 00	Mutuelle téranga	Maimouna Ndaw	77 574 95 59
17H00	Comité consultatif de la fem.	Marie Hélène Bitèye	77 618 39 91

Le vendredi 10 Février 2012

Horaires	Organisations	Responsables	contact
Matinée			
10H00	Union des gpmt. partenaire.RADI	Ndèye Lobé Lam	77 579 89 52
11H 30	APROFES	Binta Sarr	77 635 58 78
Après midi			
16h 00	Service régional des statistiques	Mbaye Ndiaye	77 630 82 06
17h 00	Service régional Dev.Comm.	Babacar Diouf	77 557 51 32

Le Samedi 11 Février 2012

Horaires	Organisations	Responsables	contact
Matinée			
09 h 00	Dir.régionale du Dev. Rural	Fallou Faye	77 646 00 75
11H00	ARD	Mahmoud Diop	77 499 95 51
Après midi			
15h 00	Délégué de quartier Gawane et détaillant	Modou Ngom	77 380 50 65
17h 00	Délégué de quartier Sara Ndiougari et détaillant	Mountaga Baidy Gaye	77 557 05 22

IV- ANALYSE DES RESULTATS

4.1 La fonctionnalité du marché

Toutes les structures sont unanimes. Elles affirment que le marché de Kaolack est bien achalandé car c'est un centre de répartition des marchandises dans la région et vers les autres régions (Fatick, Tamba, Kaffrine). Kaolack a le plus grand marché de l'Afrique de l'ouest. Il est réparti en compartiments (zone), qu'on appelle « mbar ». Chaque compartiment est spécialisé à un produit et c'est là bas que se passe la redistribution chez les détaillants et autres régions.

Par ailleurs avec la faiblesse des pluies de cette année, il y a une forte baisse de la production ce qui fait que des problèmes sont prévisibles dans l'approvisionnement en céréales locales, la période de soudure risque d'être longue. A Kaolack 80% de la population vit de l'agriculture ce qui rend la situation très difficile. A part cette situation, le marché de Kaolack est bien fourni en denrées de premières nécessités et on assiste rarement à des ruptures.

Kaolack est également un point stratégique, il n'y a pas de déficit ni en stock ni dans la distribution, le marché fonctionne bien, seulement en cas de rupture au niveau national. On note aussi la présence des sociétés de distribution comme la société de distribution ARRIDIM qui assure la distribution à Kaolack et au niveau régional dans les marchés hebdomadaires appelés « louma ». Le marché est bien approvisionné en denrées de tout genre.

Le directeur du commerce précise qu'un bilan céréalier se fait chaque année mais ils ne sont pas en mesure de connaître la part de l'importation qui entre dans la région mais il précise que la disponibilité céréalière est suffisante comparée aux besoins des populations.

4.2 La présence d'acteurs locaux et d'ONGs en vue d'un éventuel partenariat de mise en œuvre un programme de cash transfert

A Kaolack, il y a une importante présence d'acteurs locaux très actifs dans le développement et la prise en charge des groupes vulnérables. Ces structures ont des expériences requises pour mener à bien un programme de cash transfert. Nous pouvons citer entre autres : le service régional du développement communautaire, le service régional de l'action sociale, l'agence régionale de développement, l'APROFES, union des groupements partenaires du RADI, la mutuelle Téranga-APROFES et CAURIE micro finance.

- **Le Service Régional du Développement Communautaire** est un service déconcentré du ministère en charge de la famille. Il intervient dans l'appui-conseil et l'assistance des couches vulnérables mais aussi il assure la promotion socio-économique des femmes et contribue à l'amélioration des conditions de vie des familles.

Le SRDC appui au montage des associations et GIE dans l'élaboration des statuts et règlement intérieur et les accompagne dans le bon déroulement de leurs activités.

Le SRDC intervient également auprès des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Il mène des activités de sensibilisations à travers des foras sur les thèmes de prévention, de contamination tout en encourageant le test prénuptial pour éviter la propagation du virus.

C'est une structure qui connaît bien le terrain et la carte de la pauvreté et elle travaille avec toutes les structures en place. Donc elle peut jouer le rôle de coordonnateur.

- **Le service régional de l'action sociale**, un service déconcentré du ministère de l'action sociale, mène des activités d'assistance auprès des groupes vulnérables. Cette assistance se fait en nature ou en espèce dans le cas des situations ponctuelles comme des inondations et des sinistres en général. La structure accompagne ces cibles dans le domaine administratif et organisationnel pour mener à bien des activités génératrices de revenus.

C'est une structure qui a une expérience avérée en matière de transfert auprès des groupes vulnérables. Elle peut aussi être un appui considérable dans le ciblage des bénéficiaires.

- **L'agence régionale de développement** est créée en 1998 pour accompagner les collectivités locales. Les décrets 2006 et 2008 ont fait de l'ARD un établissement public à caractère administratif. Elle est sous la tutelle technique du ministère chargé de la décentralisation et de la tutelle financière du ministère de l'économie et des finances. Elle compte cinq divisions (infrastructures ; suivi-évaluation ; administrative et financière ; renforcement des capacités, planification et bonne gouvernance et développement économique locale). Faisant un travail d'animation l'ARD peut participer activement à la mise en œuvre d'un projet de cash transfert au niveau du ciblage et dans l'exécution étant en contact direct avec les populations par l'intermédiaire des collectivités locales.

Nous avons aussi noté la présence d'ONG locales.

- **APROFES est une ONG locale** intervenant dans :
 - le renforcement du pouvoir des femmes en développant des activités productives (maraichage, agriculture, élevage, production céréalière), la transformation et la valorisation des produits locaux ;
 - L'entreprenariat avec le renforcement des capacités dans les locaux de son centre en entreprenariat, en éducation au droit à la citoyenneté et au leadership ;
 - La promotion des droits des femmes et des enfants avec un point d'écoute. Elle fait aussi un travail de prévention avec la sensibilisation aux formes de violences et les para juristes jouent un rôle de veille et d'alerte ;
 - Dans la santé communautaire avec le recyclage des matrones dans les districts et les postes de santé mais aussi un accompagnement dans la sensibilisation par rapport au paludisme et à la santé maternelle ;
 - L'épargne et le crédit avec la mutuelle APROFES/Téranga pour faciliter l'accès des femmes à l'épargne et au crédit en vue de développer des activités génératrices de revenus.

Elle a des banques céréalières qui permettent aux femmes de stocker pour revendre à crédit en période de soudure et les bénéfices sont investis au profit des actions communautaires.

Elle intervient dans la formation, l'alphabétisation et la sensibilisation. Il s'active dans la conscientisation des femmes sur leurs droits économiques et sociaux et fait la promotion de la lutte contre le gaspillage et l'inscription à l'état civil.

APROFES a travaillé avec le service régional de l'action sociale, le SRDC et les élus dans l'identification des sinistrés pour un programme de transfert à l'occasion des inondations.

Un comité a été créé pour l'occasion pour coordonner l'achat et la distribution des vivres.

Le comité est élargi aux délégués de quartier et aux imams. Après validation des listes, elle a participé à la distribution des produits (riz, huile, savon, chocolat, sucre, javel, grésil, moustiquaires) en tenant compte de la taille des ménages.

C'est une expérience qui peut faire d'APROFES un partenaire idéal pour un projet de cash transfert.

- **Crée depuis 1992, le RADI** travaille avec les groupements de femme organisés en « diamra » et « ndèye ndikké ». Il est présent dans trois régions que sont Kaolack, Fatick et Kaffrine. Il intervient dans la formation, l’alphabétisation et la sensibilisation. Il s’active dans la conscientisation des femmes sur leurs droits économiques et sociaux et fait la promotion de la lutte contre le gaspillage et l’inscription à l’état civil.

L’UGP/R ADI travaille avec les familles, les autorités coutumières et religieuses en organisant des foras. L’UGP compte 75 groupements dans la région de Kaolack et 100 enfants dans les Écoles Communautaires de Base.

Le RADI a une expérience en cash transfert avec l’appui de Christian AID dans la zone pendant une période de soudure. Il a distribué des vivres et des détergents aux profits des cibles. Le ciblage est fait en collaboration avec les élus locaux avec l’appui des CADL et les autorités locales. Pour le ciblage il a tenu compte des villages les plus vulnérables dans la distribution.

4.3 La présence d’institutions financières

Pour les institutions de micro finance, la mutuelle téraanga et CAURIE sont bien présentes dans la zone de Kaolack.

- **La mutuelle Téraanga/APROFES** est une mutuelle d’épargne et de crédit créée depuis 1997. Elle intervient dans les régions de Kaolack, Fatick, Kaffrine, Diourbel. Elle offre des services financiers et non financiers au micro entrepreneurs hommes et femmes. La mutuelle Téraanga affecte des lignes de crédit et des ressources aux groupements de femmes, elle accorde aussi des prêts pour les campagnes hivernales. En 2010, elle a eu environs 600 millions d’actifs. Téraanga travaille avec le PAMIF (programme d’appui à la micro finance) qui l’appui dans la formation et le renforcement des capacités un meilleur encadrement, suivi régulier et un bon accompagnement des bénéficiaires pour améliorer leurs conditions de vie. La mutuelle souhaite un partenariat avec le PAM parce que les objectifs de son projet est en phase avec ce qu’elle fait à savoir la lutte contre la pauvreté¹.

¹ Voir les modalités de financement à l’annexe

- CAURIE (Coopérative Autonome pour le Renforcement des Initiatives Economiques par la micro finance) octroie des crédits aux populations vulnérables en particuliers les femmes. Le crédit est sans garantie et sans apport. Elle organise des séances de formation, de sensibilisation et d'animation au profit des bénéficiaires pour qu'elles apprennent à gérer elles-mêmes les crédits. CAURIE a mis en place la caution solidaire, les femmes se cautionnent mutuellement autour des entités de base appelées aussi bancs villageois composées de 3 à 15 femmes.

CAURIE a un encours de crédit à hauteur de 909 millions FCFA au 31 Décembre dont 353 pour la zone de Kaolack. L'épargne mobilisée par les bénéficiaires est de 407 millions pour toute la zone avec 11 500 bénéficiaires femmes². Elle a son financement sous fonds propres et avec l'appui des partenaires comme OUKO-Crédit, Terafina, PALPS (Programme d'appui à la lettre de politique sectorielle de la micro finance), les banques (ECOBANK, CBAO) et des investisseurs sociaux. Elle a une agence à Kaolack qui est en cours de construction où deux points de services sont prévus.

Elle dit être disposé à travaillé avec le PAM.

4.4 L'avis des autorités locales et des populations sur un éventuel programme de cash transfert dans la ville.

Les autorités locales rencontrées sont très favorable à la mise en œuvre d'un éventuel programme de cash transfert. Pour les autorités locales nous avons pu rencontrer le président du conseil régional, nous n'avons pas pu avoir le maire où son représentant.

Le conseil régional est une structure décentralisée créée avec la régionalisation survenue avec la réforme de 1996 portant code des collectivités locales. Le présent conseil est installé en 2009 à la suite des élections locales.

Il a compétence pour promouvoir le développement économique, éducatif, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région, pour réaliser les plans régionaux de développement et organiser l'aménagement de son territoire dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des communes et des communautés rurales.

² Voir les modalités de financement à l'annexe

Il n'a pas assez de ressources pour répondre aux besoins de populations vulnérables alors que la demande est très forte. Pour la rubrique attribuée aux indigents, le montant s'élève à 5 millions et l'aide est octroyée aux familles religieuses et aux daaras.

Le présent du conseil régional souhaite une exécution rapide du programme et veut une bonne implication du conseil dans le processus. Il souhaite également que le conseil bénéficie des bons qu'il se chargera de distribuer aux populations vulnérables.

Les populations par le biais des des délégués de quartier, imams et notables souhaitent une mise en œuvre rapide et efficace du programme. Nous avons visité deux quartiers : gawane et Sara ndiougari.

Le quartier de Gawane compte plus de 15 000 habitants dont près de 90% vivent dans la pauvreté. Elle est composée en majorité de paysans, maraichers et de marabouts accompagnés de leurs talibés.

La pauvreté se caractérise par la non satisfaction des besoins alimentaires et sanitaires. Chaque jour les populations viennent vers l'imam et le délégué de quartier pour solliciter de l'aide. Ces derniers temps on assiste à l'exode rural, beaucoup de gens quittent les villages pour venir s'installer à Kaolack à la recherche de moyens de subsistance, ce phénomène s'appelle le « norane ». Ils vivent dans des maisons en cours de construction. Ils sont plus nombreux cette année à cause de la faiblesse de la pluviométrie avec ses conséquences. Les populations locales sont encore plus fatiguées.

Les populations souhaitent un appui en nourriture (riz, mil, maïs, huile, savon, sucre) et en santé. Pour ce faire elles proposent une boutique de référence subventionnée par le PAM et gérée par les populations du quartier organisées autour d'un comité de gestion. Cette boutique se chargera de vendre à moindre coût aux populations de la localité. Les bénéficiaires permettront de mettre en place des activités génératrices de revenus.

Pour le ciblage des bénéficiaires, l'imam, le délégué et les notables disent être en mesure de recenser les gens les plus vulnérables parce que ces derniers viennent fréquemment vers eux pour solliciter de l'aide.

Ils proposent aussi la mise en place d'un comité composé du délégué de quartier, de l'imam, du comité de quartier et des GPF pour cibler les ménages les plus pauvres.

Dans les périodes d'inondation les populations de Gawane ont eu à recevoir des appuis de l'ONG Secours islamique (moustiquaires, riz, huile) et de la Caritas. A ces occasions, le recensement se fait par les délégués de quartiers et les notables qui sont chargés de la distribution. Parfois les bénéficiaires recensés reçoivent des cartes qu'ils présentent au SRDC, à la gouvernance ou chez le délégué pour retirer des vivres.

Les populations exhortent au PAM d'agir vite parce que la situation est très difficile

Le quartier de Sara ndiougary est très peuplé et compte environ 30 000 à 40 000 habitants. Chaque jour le délégué de quartier reçoit au moins un habitant du quartier qui demande un appui en nourriture ou en argent pour payer l'ordonnance.

Les populations consomment le Riz, le sucre, le savon, le lait, l'huile, le mil, le maïs, etc. c'est pourquoi elles souhaitent un appui dans le domaine de la nourriture (riz, mil, sucre, savon, lait, huile) et de la santé.

Parallèlement à cet appui elles souhaitent que le PAM Finance les GIE et les femmes pour qu'elles puissent développer des activités génératrices de revenus.

Les populations souhaitent fois ci que le programme se concrétise parce qu'elles ont l'habitude de recevoir des enquêteur mais dans la majorité des cas y a pas de suite.

4.5 Les détaillants

Nous avons interviewé des détaillants que nous avons pu rencontrer à l'aide des délégués de quartiers. Ainsi nous avons rencontré :

- Abdoul Kadre BA, du quartier Modou Ngom à Gawane
- Ismaïla DIALLO, du quartier Mountaga Baïdy Gaye à Sara Ndiougary

Les deux détaillants rencontrés disent avoir bien été enregistré au registre du commerce.

• Produits requis

L'unité de mesure est le kilogramme pour le riz, le mil/sorgho, et le maïs, le sucre, et le litre pour l'huile.

Les produits :

- Le riz importé parfumé et le riz importé ordinaire.
- L'huile locale marque Ninal en dosette, en bouteille et en baril.
- Le sucre local en morceau et en poudre

- Le mil/sorgho local
- Le maïs local

- **Stockage**

Les deux détaillants que nous avons rencontrés stockent leurs produits dans leurs boutiques.

Celui de Gawane travaille pour son frère qui a cinq boutiques (2 à Gawane, 1 à Darou rahmatou, 1 à Ngane et un à Sara Ndiougari) et celui de Sara Ndiougary à lui aussi trois boutiques (1 à Kabakoki, 1 aux parcelles assainies et celui de Sara Ndiougari).

- **Approvisionnement**

- Les détaillants s'approvisionnent au marché de Kaolack chez les grossistes. Tous deux disent constants avec le même grossiste sauf s'il est en rupture.
- La fréquence d'approvisionnement : le boutiquier de Gawane le fait deux fois par mois ou en cas de l'épuisement du produit et celui de Gawane s'approvisionne une fois par moi et en cas d'épuisement du produit.
- Le détaillant de Gawane s'approvisionne auprès de son grossiste pour payer à la fin du mois mais celui de Sara Ndiougary achète toujours au comptant.

- **Clientèle**

Les détaillants accordent habituellement du crédit à la clientèle et le paiement est effectué à la fin du mois.

- **Contraintes et risques**

- L'instabilité des prix est un réel problème
- Retard dans le paiement des dettes par les clients

V- Recommandations

Au cours de notre étude plusieurs recommandations ont sorti des entretiens avec les autorités locales, institutions et populations.

5.1 Recommandations des autorités locales

- informer très tôt les parties prenantes avec des TDR bien ficelés pour une bonne exécution du futur programme ;
- que la structure qui sera recrutée pour exécuter le programme travaille en étroite collaboration avec le service du développement communautaire pour une bonne supervision ;

- que le protocole d'accord avec le ministère de la famille soit clair pour une mise à disposition de moyens aux structures ;
- Être très attentif dans le ciblage des bénéficiaires en se basant sur des éléments techniques.
- faire un bon ciblage des bénéficiaires pour éviter au mieux les erreurs d'exclusion et des erreurs d'inclusion ;
- Pour bien cibler, il faut vérifier l'exactitude des informations, les gens sont parfois manipulateurs
- Faire une formation pour bien informer les intervenants sur le terrain pour minimiser les risques de contestation ;
- Bien identifier les acteurs et les partenaires pour définir les rôles ;
- Bien impliquer les leaders des organisations des personnes handicapées ;
- Associer le service régional du développement communautaire pour voir la situation de précarité dans la zone ;
- Vu la situation de vulnérabilité, nous recommandons au PAM de donner des bons avec une valeur assez haute pour pouvoir répondre de manière conséquente aux besoins des bénéficiaires ;
- mettre en place des programmes d'urgence de produits contre saison
- mettre en place des programmes d'appui en vivre pour atténuer la soudure ;
- informer et sensibiliser les bénéficiaires à travers un atelier régional d'information ;
- créer un comité de pilotage qui va faire participer toutes les organisations en place ;
- Faire attention dans l'identification des bénéficiaires pour éviter des dérives qui permettraient aux politiciens de faire bénéficier à leurs militants ;
- Éviter des tricheries auprès des délégués de quartier et des politiciens ;
- Avoir une bonne démarche pour pouvoir toucher les plus vulnérables et respecter l'équité.
- Mettre en place un bon comité (structures administratives, collectivités locales, ONG locales).

5.2 Recommandations des populations

- Mettre en place des boutiques de référence pour maîtriser les prix des denrées de première nécessité et permettre aux plus vulnérables d'acheter à un prix moindre. Pour cela il faudra mettre à leurs dispositions des cartes d'agrément.
- Appuyer les producteurs dans la logistique (batteuses, moulins,...) surtout au profit des femmes.
- Pour la distribution, mettre en place un comité (imams, SRDC, ONG, délégués de quartier,...)
- accompagner ce programme d'activités génératrices de revenu en encourageant l'épargne autonomiser pour autonomiser les bénéficiaires ;
- Faire une bonne étude de milieu avant le démarrage de ce projet et faire un bon ciblage des futurs bénéficiaires ;

- Créer une certaine confiance avec les populations. Y a beaucoup d'enquêteurs qui viennent pour faire des études mais dans la majorité des cas y a pas de suite ;
- Exécuter le programme le plus rapidement possible parce que les populations sont dans une situation difficile avec la soudure.

Annexes

Synthèse1 : Service Régional du Développement Communautaire

Participants à la réunion

Nom : DIOUF

Prénoms : Babacar

Localité : Kaolack

Structure et responsabilités : Chef de Service Régional du Développement Communautaire

Téléphone : 33 941 23 11 / 77 557 51 32

Adresse mail : srdckl@hotmail.fr

Structure rencontrée

Nom de la structure : Service Régional du Développement Communautaire (SRDC)

Domaines d'interventions : promotion socio-économique des femmes et des couches vulnérables

Lieux d'intervention : milieu rural et urbain

Activités

Le SRDC est un service déconcentré du ministère en charge de la famille. Il intervient dans l'appui-conseil et l'assistance des couches vulnérables mais aussi il assure la promotion socio-économique des femmes et contribue à l'amélioration des conditions de vie des familles.

Le SRDC appui au montage des associations et GIE dans l'élaboration des statuts et règlement intérieur et les accompagne dans le bon déroulement de leurs activités.

Le SRDC intervient également auprès des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Il mène des activités de sensibilisations à travers des foras sur les thèmes de prévention, de contamination tout en encourageant le test pré-natal pour éviter la propagation du virus.

Le SRDC assure la supervision et la coordination des services départementaux et l'ensemble des projets et programme relevant du ministère de la famille.

Zone d'intervention (milieu rural ou urbain ?) Pourquoi ?

La structure intervient en zone rurale et urbaine car étant une structure administrative et ayant l'obligation d'intervenir auprès de toutes les groupes vulnérables quel que soit le milieu.

Nombre de bénéficiaires touchés par catégorie (femmes, enfants, ménages, autre à préciser)

Les principales cibles du SRDC sont principalement les femmes et les enfants mais aussi ils les groupes vulnérables qui ont besoin d'un appui pour leur développement harmonieux.

Méthodologie de ciblage :

Les cibles viennent elles-mêmes vers nous. Les mutuelles de crédits avec lesquelles elles travaillent font leur propre ciblage.

Sources de financement

Le budget de l'Etat constitue notre principale source de financement. Les partenaires tels que la CNLS et les Mec financent respectivement les activités de sensibilisation sur le VIH/SIDA et le financement des femmes dans les activités génératrices de revenus.

Collaboration avec les autorités locales (Maires, administration, ongs) :

Avec les autorités administratives et locales nous avons une bonne relation de travail, nous travaillons ensemble pour répondre aux besoins des populations.

Le SRDC travaille aussi avec beaucoup d'autres structures et ONG, il s'agit entre autres l'ADEPME (dans l'accompagnement de nos cibles dans l'entrepreneuriat), le programme biogaz, le PRN, PRODIKT (Projet de promotion et de diversification de l'agriculture dans les régions de Kaolack, Kolda, Kédougou et Tambacounda), CLUSA (cooperative league of the USA dans le renforcement des chaînes de valeur du mil), PAFA (programme d'appui aux filières agricoles).

Collaboration avec les institutions financières

Nous travaillons avec CAURIE le financement des femmes, elle les a financé à hauteur de 119 920 000 FCFA en 2010. Nous travaillons aussi avec la mutuelle téranga, la mutuelle de santé oyofal pajj, la mutuelle de la FDA (qui est trop coûteuse pour les femmes), la mutuelle de la FAFS, la mutuelle des femmes transformatrices des produits halieutiques-sant yalla, le PAMIF (projet d'appui à la microfinance) la PAMECAS, le CMS, le MicroCred.

Expérience avec le PAM/possible partenariat :

Nous avons travaillé avec le PAM en 2009 dans l'identification des sinistrés de Ndiabel en vue d'un appui. Nous avons aussi fait avec le PAM des visites de terrain dans le cadre des cantines scolaires.

Expérience en cash transfert

La structure n'a pas une expérience spécifique en cash transfert mais elle connaît le concept avec le programme NETS de la Banque Mondiale avec le PRN à Guinguinéo.

Autres observations/Recommandations

Le chef de service recommande d'informer très tôt les parties prenantes avec des TDR bien ficelés pour une bonne exécution du futur programme.

Il suggère aussi que la structure qui sera recrutée pour exécuter le programme travaille en étroite collaboration avec le service du développement communautaire pour une bonne supervision.

Que le protocole d'accord avec le ministère soit clair pour une mise à disposition de moyens aux structures.

Synthèse 2 : Service Régional de l'Action Sociale

Participants à la réunion

M. Fall (chef de service régional)
Mme Ndiaye (chef de service départemental)
Téléphone : 77 641 61 43

Structure rencontrée

Nom de la structure : Service Régional de l'Action Sociale
Domaines d'interventions : assistance, protection et promotion des groupes vulnérables
Lieux d'intervention : Kaolack

Activités

Le service régional de l'action sociale mène des activités d'assistance auprès des groupes vulnérables. Cette assistance se fait en nature ou en espèce dans le cas des situations ponctuelles comme des inondations et des sinistres en général. La structure accompagne ces cibles dans le domaine administratif et organisationnel pour mener à bien des activités génératrices de revenus.

Nos finançons nos cibles en micro-projets à travers la RBC (Réhabilitation à base communautaire) pour les personnes handicapées et le projet PAPA (projet d'appui aux personnes âgées) pour les personnes âgées.

Zone d'intervention (milieu rural ou urbain ?) Pourquoi ?

L'action sociale intervient dans les zones rurales et urbaines. Les services départementaux couvrent les zones rurales.

Nombre de bénéficiaires touchés par catégorie (femmes, enfants, ménages, autre à préciser)

Nos principales cibles sont les personnes handicapées, les indigents, les personnes âgées, les enfants en situation difficile (talibés, orphelins,...), les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les victimes de sinistres, etc.

Pour les indigents ce sont les collectivités locales qui mobilisent les ressources mais nous n'avons aucune maîtrise. Pour le nombre de personnes touchées, nous n'avons pas une maîtrise de la carte sociale par manque de moyens mais en se basant des normes de l'OMS, les personnes handicapées font 410 à 20% de la population totale.

Méthodologie de ciblage :

Les personnes handicapées sont organisées en associations et fédération et nous intervenons directement vers ces structures. Les personnes âgées également sont autant organisées.

Pour les indigents nous ouvrons des dossiers individuels et après une enquête sociale ils sont sélectionnés et orientés vers la direction de l'action sociale à Dakar.

Sources de financement

Quelles sont vos sources de financements ?

Nous sommes financés par le budget de l'Etat mais aussi par des partenaires et les institutions de micro finance comme le Secours Islamique France et CAURIE (financement de la section féminine de handicapées motrices).

Collaboration avec les autorités locales (Maires, administration, ongs) :

Le SIF appui les groupes vulnérables lors des fêtes religieuses. Nous travaillons aussi avec l'association des veuves et orphelins sans frontières.

La gestion des indigents par le conseil régional pose problème, c'est lui qui collecte ses ressources mais nous n'avons aucune maîtrise dans la gestion.

Collaboration avec les institutions financières

CAURIE et la mutuelle d'épargne et de crédit des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Expérience avec le PAM/possible partenariat :

Nous avons travaillé ensemble dans la commission de lutte contre la malnutrition. Nous aurions souhaité que le PAM contribue à la prise en charge alimentaire des personnes vulnérables. Nous sommes ouverts à une collaboration dans ce sens.

Expérience en cash transfert

Nous n'avons pas une expérience particulière en cash transfert, nous intervenons parfois dans une situation ponctuelle dans des situations de sinistres pour apporter assistance aux cibles.

Autres observations/Recommandations

Nous recommandons :

- un bon ciblage des bénéficiaires pour éviter au mieux les erreurs d'exclusion et des erreurs d'inclusion ;
- Faire une formation pour bien informer les intervenants sur le terrain pour minimiser les risques de contestation ;
- Bien identifier les acteurs et les partenaires pour définir les rôles ;
- Bien impliquer les leaders des organisations des personnes handicapées.

Synthèse 3 : commissariat à la sécurité alimentaire

Participants à la réunion

Noms : M. Dièye

Prénoms :

Localité : kaolack

Structure et responsabilités : inspecteur régional du commissariat à la sécurité alimentaire

Téléphone : 77 557 48 77

Structure rencontrée

Nom de la structure : inspection régionale du Commissariat à la Sécurité Alimentaire

Domaines d'interventions : Assister en vivre aux populations sinistrées et cérémonies religieuses ; suivre les marchés agricoles et les zones à risques, assurer la gestion des aides alimentaires.

Lieux d'intervention : Kaolack

Activités

Installation de magasin dans les départements et les lieux où se tiennent les marchés hebdomadaires.

Déterminer le risque alimentaire par zone à partir de la production, voir si les populations peuvent tenir pendant quelques mois.

Suivi à partir des questionnaires pour voir si la situation alarmante, si elle déficitaire et voir le seuil est critique pour pouvoir alerter les autorités administratives.

Interventions auprès des cérémonies religieuses avec des ordres de mise à disposition.

Nous relevons les prix tous les mois dans les marchés de Kaolack, Ndoffane, Prokhane et Dramé escale sur les produits suivants : mil souna, sorgho, maïs, riz parfumé, riz ordinaire, arachide coque, arachide décortiqué.

Zone d'intervention (milieu rural ou urbain ?) Pourquoi ?

Le CSA intervient dans les zones urbaines et rurales.

Nombre de bénéficiaires touchés par catégorie (femmes, enfants, ménages, autre à préciser)

Les populations sinistrées, les cérémonies religieuses.

Méthodologie de ciblage :

Nous faisons des enquêtes ménage pour déterminer le taux de précarité. Nous utilisons les instruments tels que le ZAR (système de suivi des zones à risque alimentaire) et le SIM (système d'information sur les marchés) pour le suivi de la sécurité alimentaire.

Sources de financement

Le budget de l'Etat (un milliard par an). Nous avons aussi le financement de la coopération allemande (GTZ), les fonds communs de contre partie de l'aide alimentaire regroupant tous les bailleurs de fonds. Ces financements permettent de recueillir des informations sur la sécurité alimentaire avec des bulletins d'informations. Nous avons aussi mis en place un système d'information des marchés avec un système d'évaluation mensuel.

Collaboration avec les autorités locales (Maires, administration, ongs) :

Nous travaillons avec le Conseil National pour la sécurité alimentaire logé à la primature et regroupant tous les acteurs de l'agriculture, de l'élevage et des statistiques.

Nous travaillons avec les services techniques des ministères.

Expérience avec le PAM/possible partenariat :

Le PAM fait partie de nos partenaires privilégiés, nous avons un protocole sur le suivi de deux à trois marchés dans la région pour voir l'évolution des prix. Avec le PAM nous suivons les marchés des légumes et des bétails.

Appréciation de la fonctionnalité du marché :

Avec la faiblesse des pluies de cette année, il y a une forte baisse de la production. A Kaolack 80% de la population vit de l'agriculture ce rend la situation très difficile.

A part cette situation, le marché de Kaolack est bien fourni en denrées de premières nécessités. Il y a rarement de rupture.

Autres observations/Recommandations

Comme observations nous pouvons dire qu'il n'y a pas de stock de sécurité alimentaire pour appuyer les populations vulnérables en cas de soudure. Le fonds alloué à la sécurité sert plutôt à la distribution des familles religieuses.

Pour les recommandations dans le cadre d'un programme de cash transfert, il faut :

- Associer le service régional du développement communautaire pour voir la situation de précarité dans la zone ;
- Être très attentif dans le ciblage des bénéficiaires en se basant sur des éléments techniques.

Synthèse 4 : Direction Régionale de Développement Rural

Participants à la réunion

Noms : Faye

Prénoms : Fallou

Localité : kaolack

Structure et responsabilités : Directeur